



ENVIRONNEMENT

## MODERNISATION DES ÉCLAIRAGES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un plan d'action pour limiter la consommation énergétique

Mis en ligne le 25 août 2017

**Pour réduire la consommation énergétique de ses bâtiments, la commune lance un programme de « relamping ».**

Le relamping consiste à moderniser un système d'éclairage en remplaçant des sources lumineuses obsolètes et inadaptées par de nouvelles technologies plus performantes et économes en énergie. Ainsi, les anciens néons des deux salles multisports du complexe sportif ont été remplacés par un éclairage LED. Le hall et les couloirs seront également équipés à la rentrée. À Charles Perrault, les classes, sanitaires et couloirs sont progressivement équipés en LED, avec un système de détection de mouvement et de minuterie, pour éviter tout gaspillage d'énergie.

L'éclairage LED se rapproche de l'éclairage naturel et est donc plus confortable pour les usagers des bâtiments. Il représente aussi une économie d'énergie et de maintenance importante :

la durée de vie d'un éclairage LED est d'environ 50 000 heures, soit près de 10 ans sans aucun entretien.  
L'économie annuelle par point d'éclairage se situe entre 10 et 15 euros suivant l'utilisation.

La commune poursuivra progressivement cette démarche dans les différents bâtiments municipaux.



RETOUR À LA LISTE





**Mairie de Vigneux-de-Bretagne**

9 rue G.H de la Villemarqué  
44360 Vigneux-de-Bretagne

☎ 02 40 57 39 50

 **CONTACTEZ-NOUS**

**Horaires :**

**Du lundi au vendredi**

9h>12h15 / 14h>17h15

